

THÈME 2 - DES TERRITOIRES INÉGALEMENT INTÉGRÉS DANS LA MONDIALISATI ON

L'inégale intégration à la mondialisation

Un Massaï face à Nairobi. Au Kenya
comme ailleurs, les dynamiques
territoriales sont contrastées,
notamment entre la capitale et
le reste du pays.

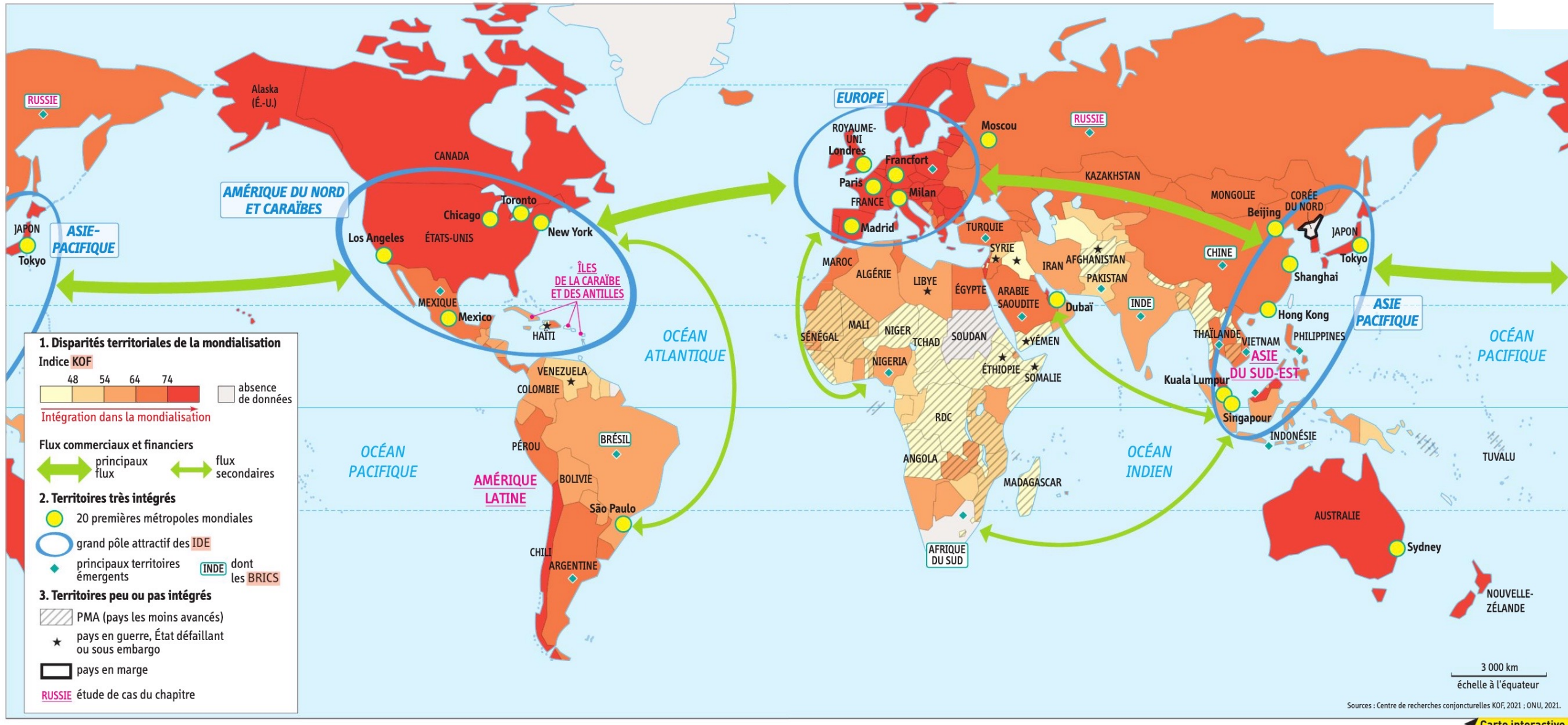


Chapitre 3 - Territoires, coopérations et tensions dans la mondialisation

Comment la mondialisation conduit-elle à une hiérarchisation des territoires ?



I. Des territoires inégalement intégrés



I. Des territoires inégalement intégrés

a) Les territoires moteurs

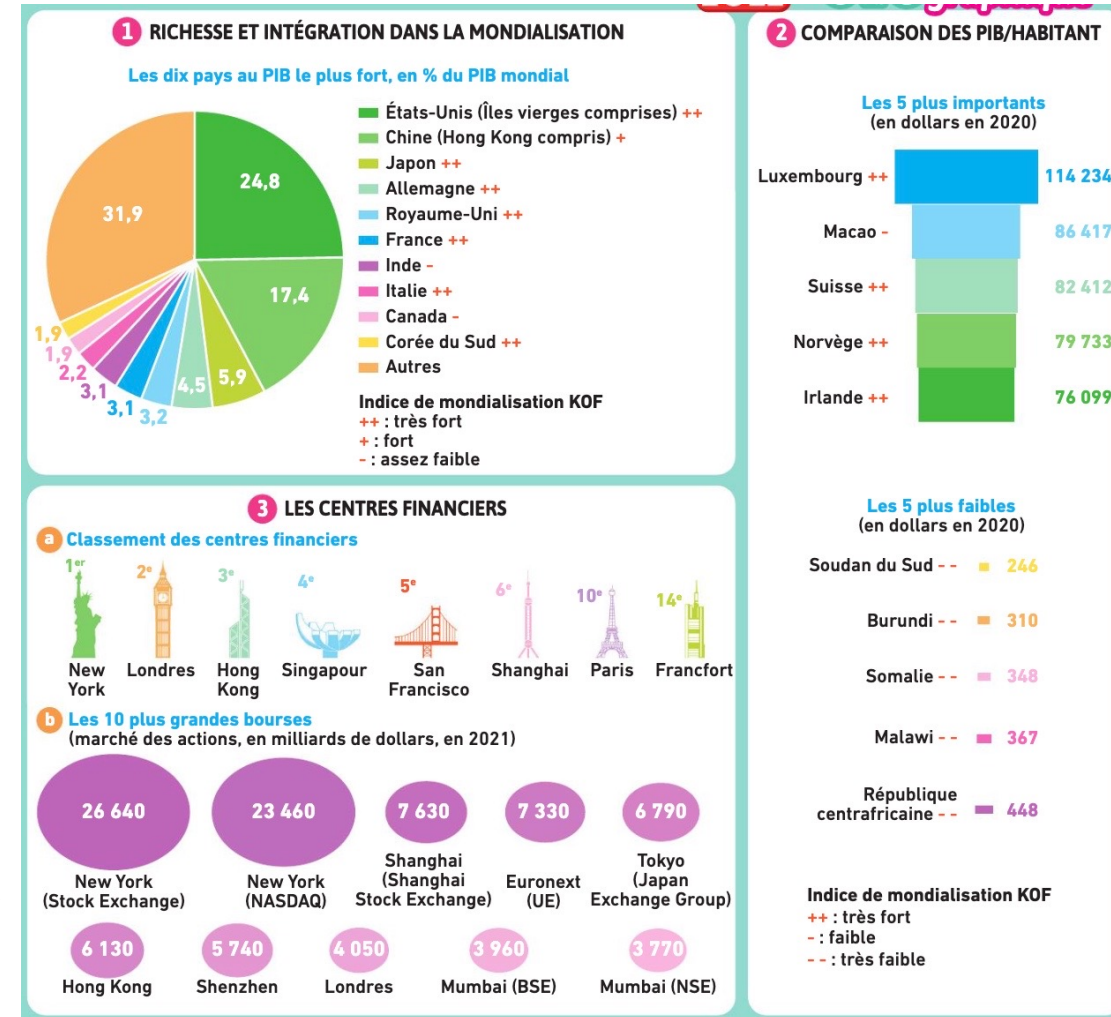
Les pôles de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale, et de l'Asie-Pacifique dominent la mondialisation, représentant 80% de la richesse mondiale et la majorité des échanges commerciaux et financiers. La mondialisation s'appuie sur ces aires de puissance, mais s'étend avec l'émergence de nouveaux acteurs comme les BRICS. Au cœur de cette dynamique, les métropoles et villes mondiales forment un réseau crucial pour les flux mondiaux.

b) Les espaces en marge

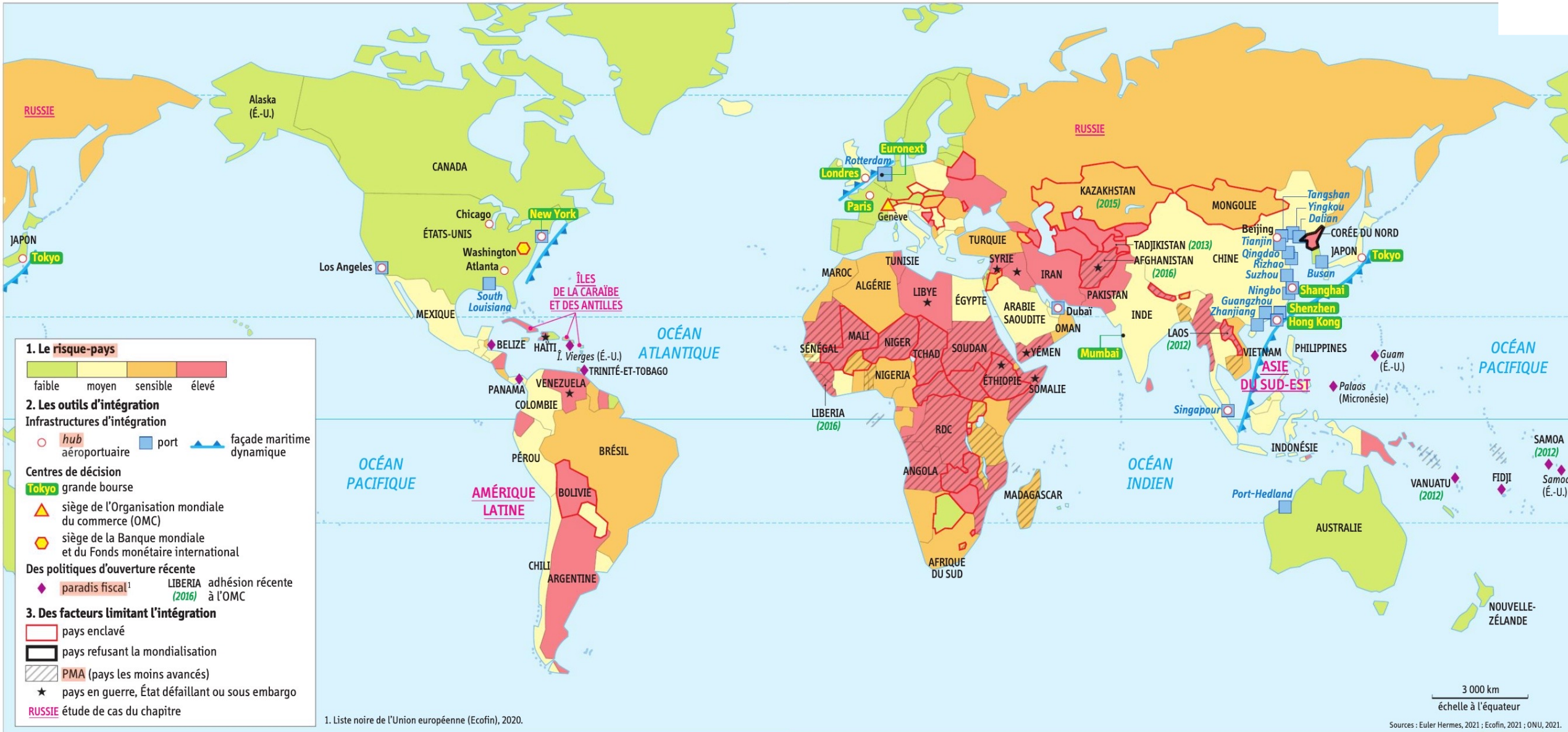
Divers territoires, notamment en Asie centrale, en Amérique andine, et en Afrique sahélienne, restent en périphérie de la mondialisation. Les PMA, souvent dépendants de l'aide internationale et des remises des migrants, illustrent les difficultés de ces régions. Des États défaillants ou isolés, tels que la Somalie, le Yémen, ou la Corée du Nord, peinent à s'insérer dans les flux mondiaux.

c) Une hiérarchisation multiscalaire

La mondialisation accentue les inégalités territoriales, favorisant les zones urbaines et littorales au détriment des régions intérieures. L'exploitation des ressources naturelles dans certains territoires soulève des enjeux environnementaux. Dans les métropoles, la mondialisation engendre une forte ségrégation socio-spatiale, avec une coexistence marquée entre richesse extrême et pauvreté.



II. Les facteurs de l'inégale intégration



II. Les facteurs de l'inégale intégration

a) Les facteurs d'intégration

Les pôles majeurs de la mondialisation, tels que l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, et l'Asie orientale, se caractérisent par leur richesse, leur développement économique, leur innovation et leur accessibilité. Ces régions abritent des institutions internationales et sont regroupées dans des associations économiques régionales. Les villes mondiales, avec leurs fonctions de commandement et leurs activités à haute valeur ajoutée, jouent un rôle clé dans cette intégration. Les centres d'affaires et les façades maritimes symbolisent cette puissance.

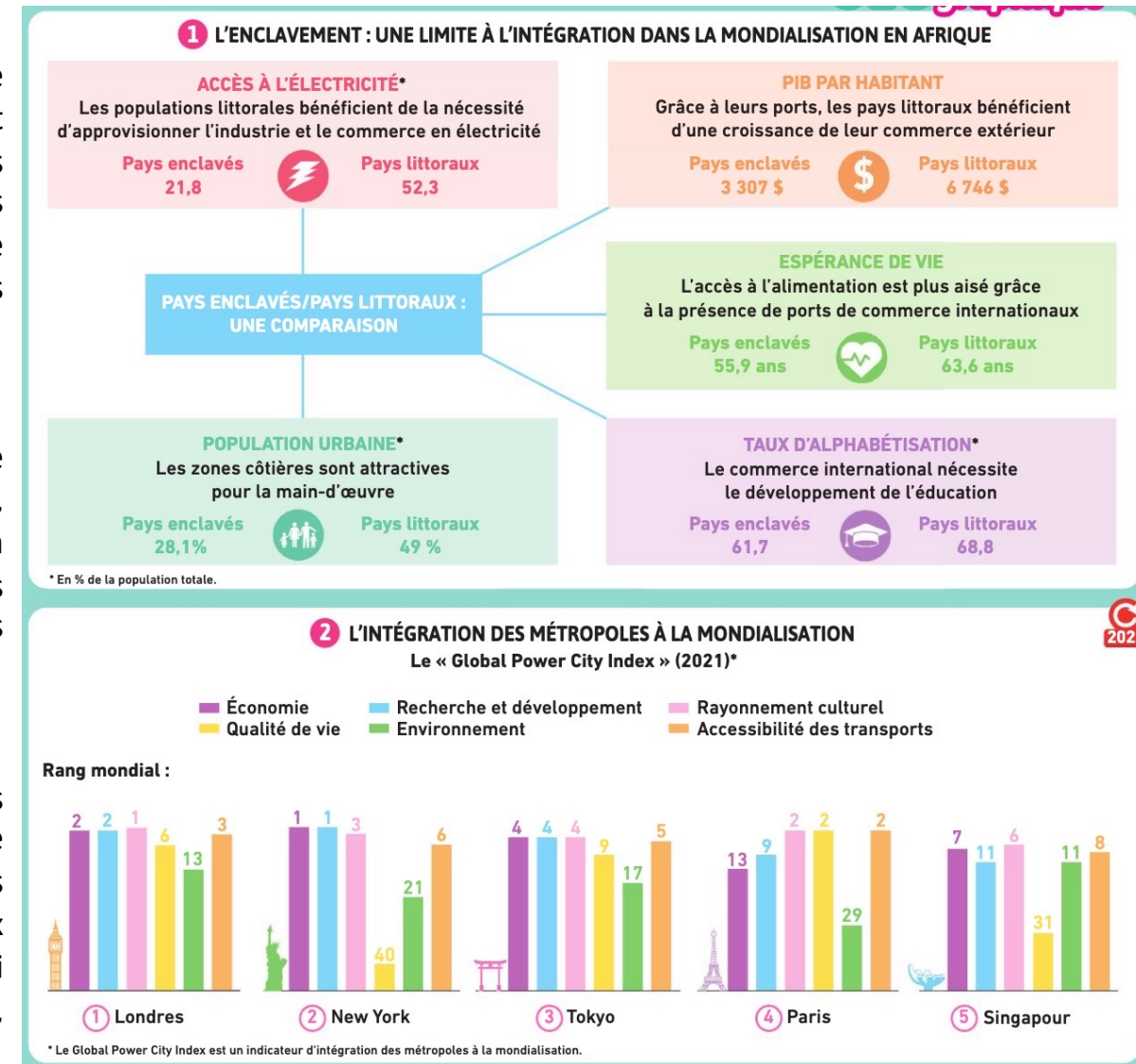
b) Les facteurs limitant l'intégration

Les espaces en marge de la mondialisation présentent des obstacles tels que l'enclavement, l'instabilité régionale, et la grande pauvreté. L'accessibilité est cruciale, et l'absence d'infrastructures adéquates peut dissuader les firmes transnationales. La pauvreté entraîne un manque de main-d'œuvre qualifiée et des déficiences dans les infrastructures de transport. Les risques politiques et la faiblesse des institutions peuvent également limiter l'intégration.

c) Un processus mouvant

La mondialisation est un processus dynamique, capable de redéfinir l'attractivité des territoires. Des découvertes de ressources, des changements climatiques, et de nouvelles stratégies d'acteurs peuvent altérer la situation d'un territoire. Les pays émergents, les corridors de développement, les politiques d'ouverture aux investissements, et la création de zones franches sont autant de dynamiques qui peuvent transformer la place d'un territoire dans la mondialisation. Les paradis fiscaux, par exemple, sont devenus des acteurs majeurs de la mondialisation financière.

→ TD – La Corée du Nord



III. Les organisations de coopération



III. Les organisations de coopération

a) Des organisations internationales

Les institutions internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM), et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) jouent un rôle majeur dans la promotion de l'économie libérale et la résolution des conflits liés à la mondialisation. Des groupes comme le G7 et le G20, ainsi que les BRICS, témoignent de la volonté de créer un ordre mondial plus multipolaire en contestant parfois les propositions des institutions internationales.

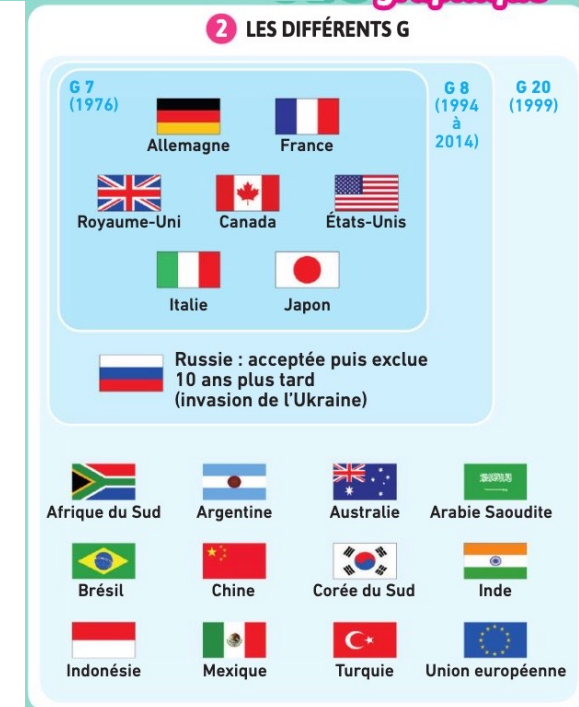
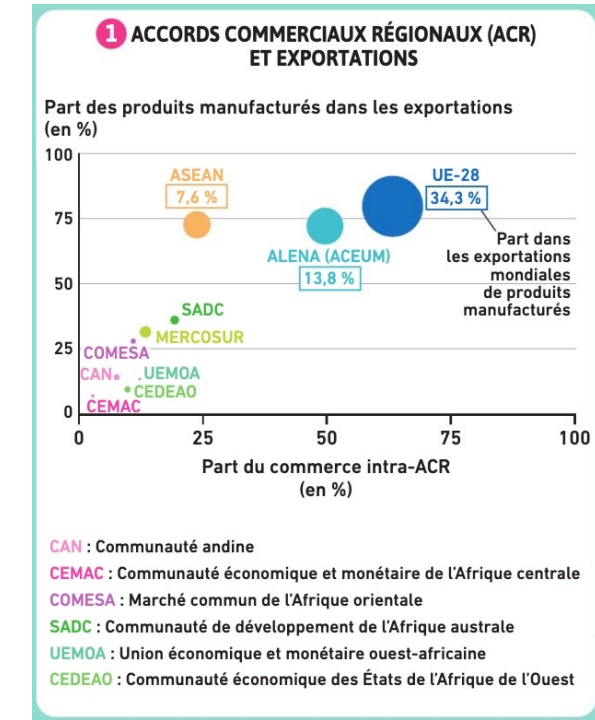
b) Des organisations de coopération régionale

Les regroupements régionaux, tels que l'Union européenne (UE), l'ACEUM, l'ASEAN, et le Mercosur, visent à renforcer la puissance économique et l'attractivité de leur espace en favorisant le libre-échange et en levant les barrières douanières. Ces associations contribuent à organiser les échanges mondiaux, mais malgré leurs succès, elles font face à des tensions internes, comme illustré par le Brexit dans l'UE.

c) Des tensions qui demeurent fortes

Les coopérations régionales, bien que réussies dans certains aspects, connaissent des tensions, comme celles liées au modèle économique, au protectionnisme, et aux disparités inter-régionales. Les mouvements citoyens, tels que l'altermondialisme, émergent en opposition à la mondialisation libérale, cherchant une gouvernance mondiale plus équitable et durable. Ces tensions s'expriment également à travers des crises politiques, comme le Brexit, et des préoccupations environnementales.

→ TD - Canada-États-Unis-Mexique



Chapitre 4 – Le rayonnement de la France dans le monde

À quels défis la France fait-elle face pour maintenir son influence et développer son attractivité dans la mondialisation ?

Le G7 à Biarritz (23-25 août 2019)

La France a accueilli en 2019 les 7 grandes puissances économiques mondiales (45 % du PIB mondial en 2019 contre 62 % en 1975). Ce sommet annuel, dont les pays émergents ne sont pas membres, aborde les grands enjeux mondiaux géopolitiques, économiques ou écologiques du moment.

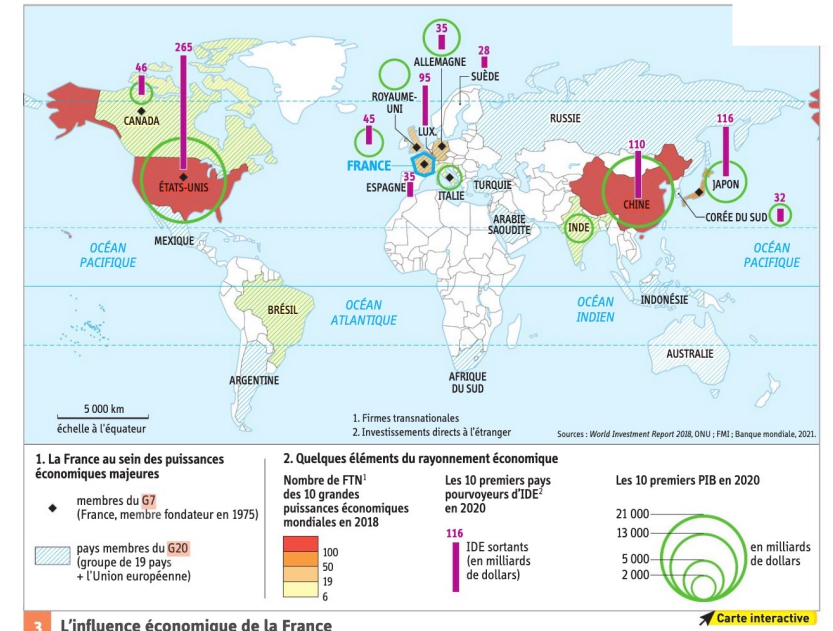
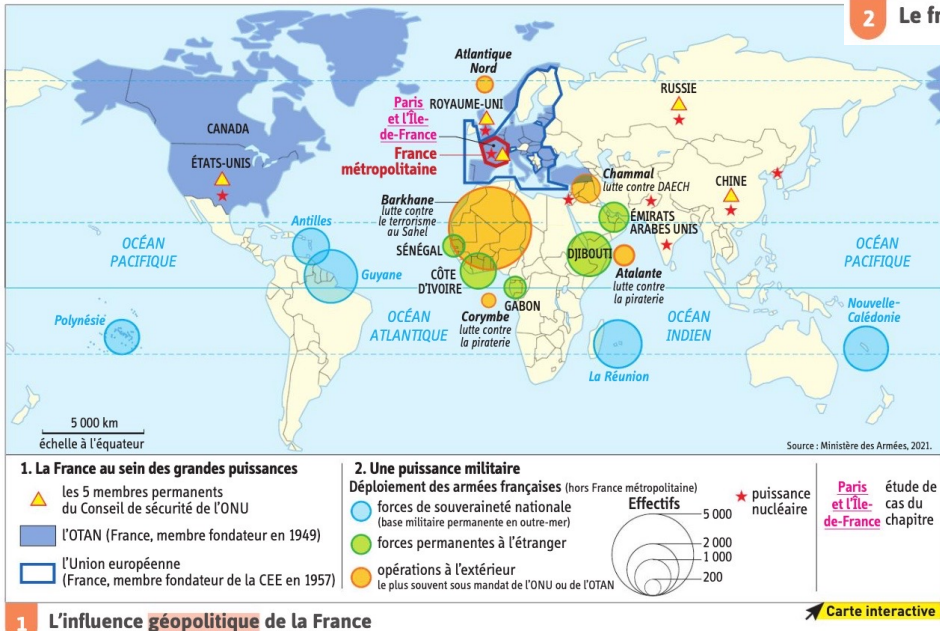
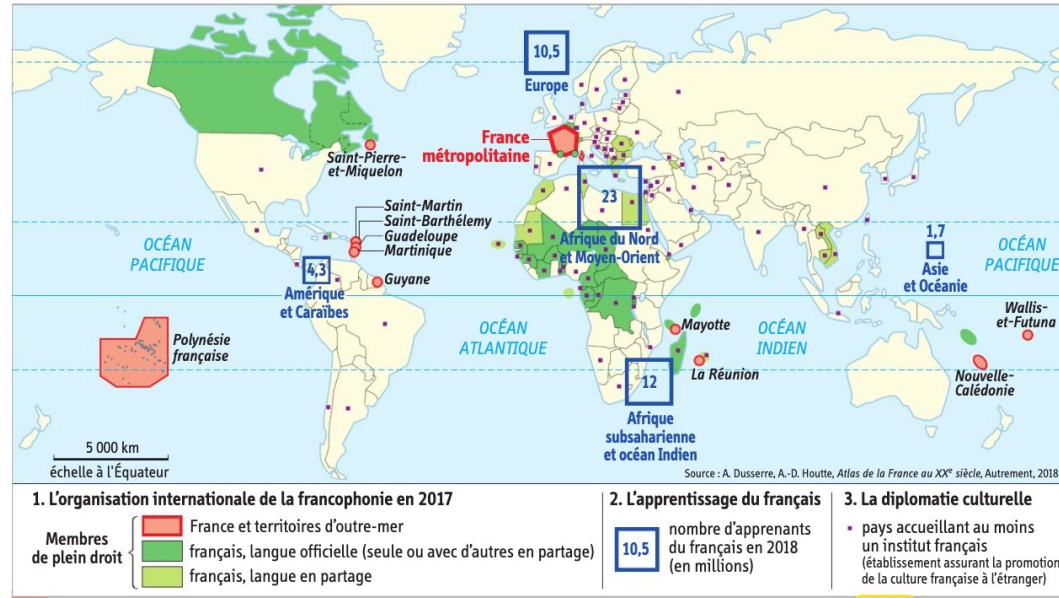


Touristes chinois à Paris

En 2018, Paris a attiré 13 des 90 millions de touristes étrangers venus en France. Les touristes asiatiques viennent par exemple passer leur lune de miel dans « la ville romantique par excellence ».



I. La France dans le monde, un rayonnement différencié



I. La France dans le monde, un rayonnement différencié

a) Influence géopolitique mondiale

La France exerce une influence mondiale, surtout sur le plan politique, en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU. Elle défend le multilatéralisme, initie des engagements internationaux tels que l'Accord de Paris sur le climat, et dispose d'une armée déployée mondialement. La France est également un important contributeur à l'Aide Publique au Développement (APD), apportant dons, prêts et assistance technique aux pays en développement.

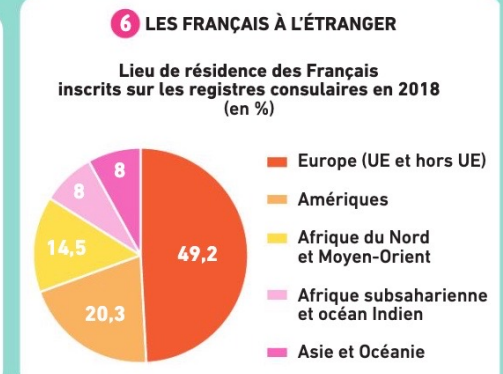
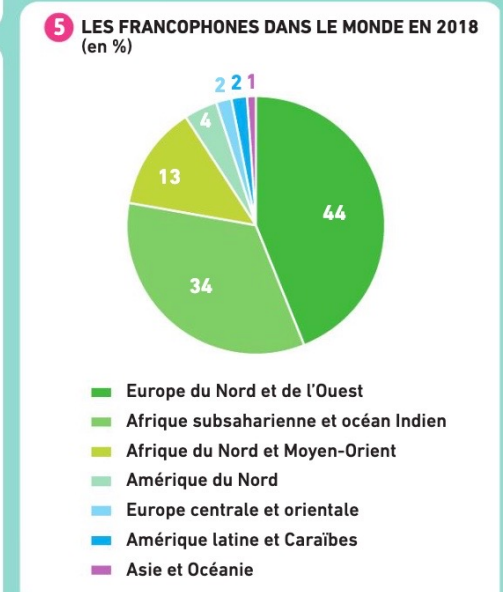
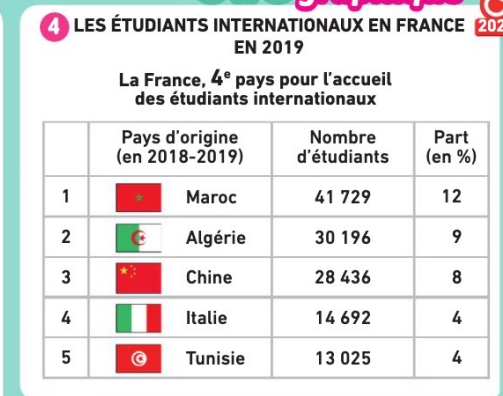
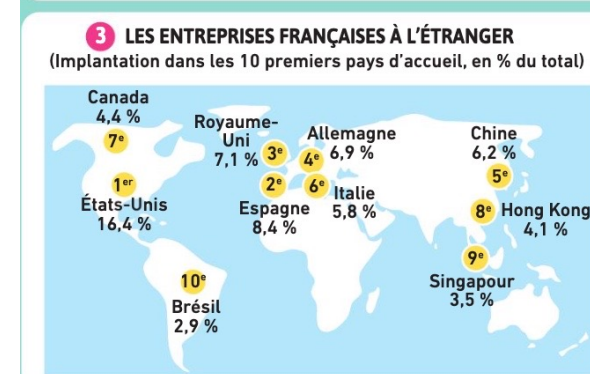
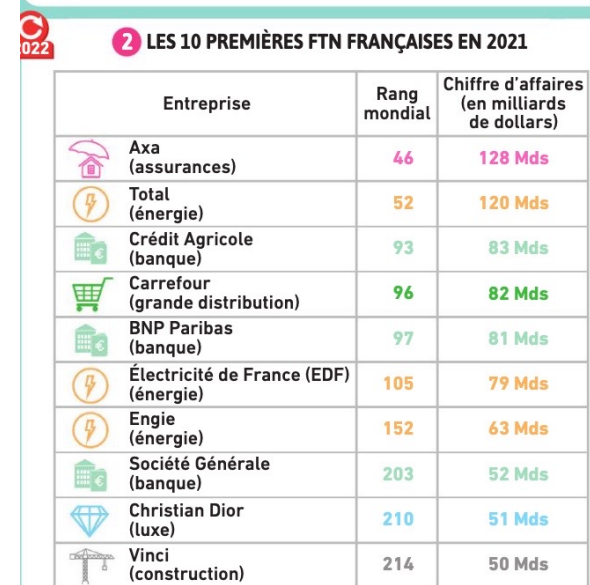
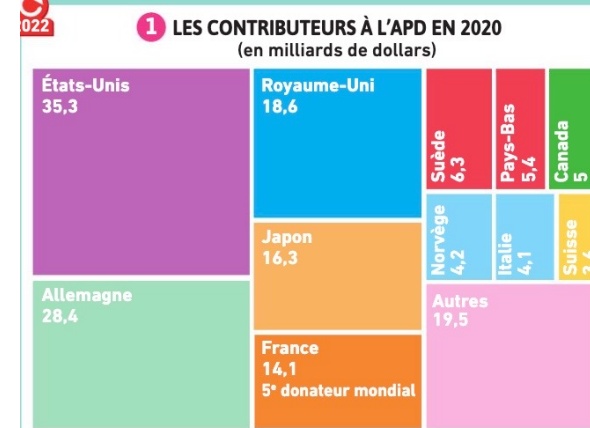
b) Puissance économique mondiale

Classée sixième puissance économique mondiale en 2018, la France tire sa puissance économique de ses firmes transnationales (FTN) opérant dans des secteurs clés. Elle est le troisième pourvoyeur mondial d'Investissements Directs Étrangers (IDE). Cependant, la croissance des FTN des pays émergents a réduit le poids relatif des entreprises françaises. La France excelle économiquement au sein de l'Union européenne mais est plus modeste dans le reste du monde. Sa deuxième Zone Économique Exclusive (ZEE) mondiale et sa diaspora contribuent à son rayonnement économique.

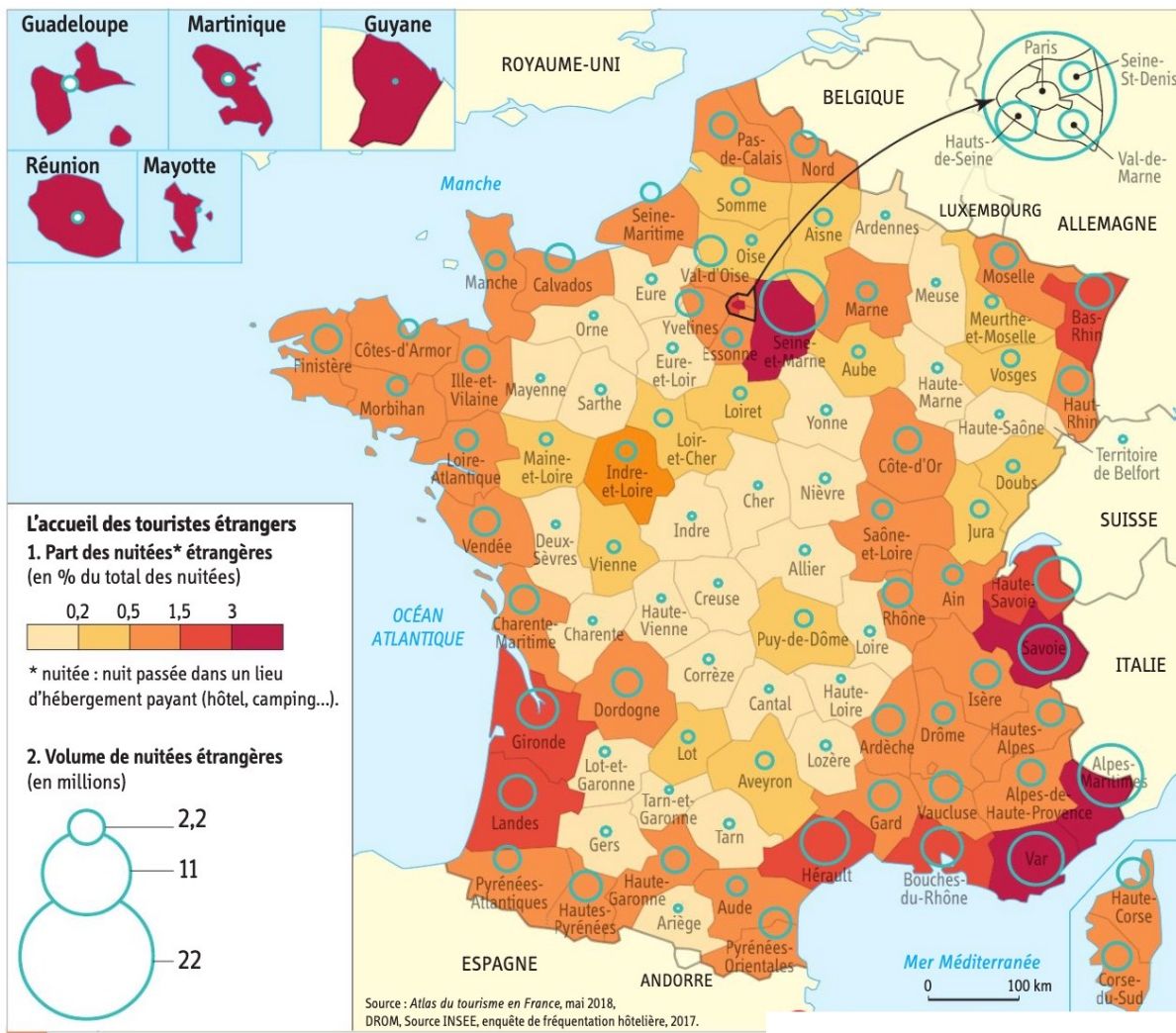
c) Rayonnement culturel international

Le rayonnement culturel de la France s'exprime à travers sa langue, le français, utilisée dans les instances internationales. Avec 274 millions de locuteurs dans plus de 70 pays, le français est la cinquième langue mondiale. Les lycées français à l'étranger et les alliances françaises participent à la diffusion de la langue et de la culture. La culture française, notamment le cinéma, l'architecture, et l'art de vivre, demeure une référence mondiale. La France attire les touristes et les étudiants étrangers, consolidant ainsi son influence culturelle.

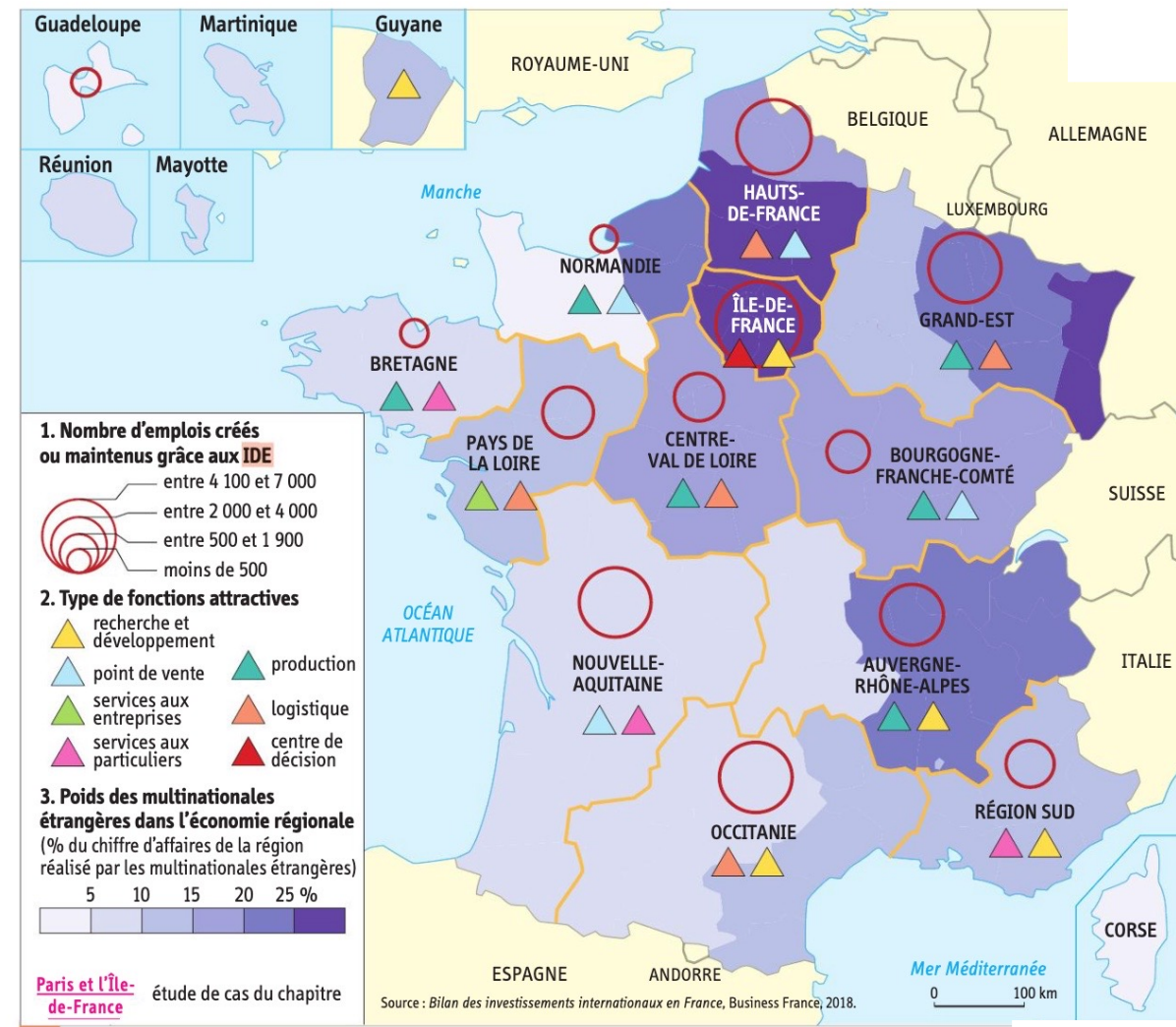
→ TD – le Louvre Abu Dhabi



II. Des territoires inégalement attractifs



1 L'attractivité touristique des territoires français



2 L'attractivité économique des territoires français

II. Des territoires inégalement attractifs

a) Mondialisation et recomposition territoriale

La mondialisation a engendré une recomposition économique des territoires français, accentuant leur attractivité inégale. Les délocalisations industrielles ont généré des crises dans d'anciens espaces industriels (Lorraine, Nord). La spécialisation des territoires, qu'ils soient agricoles, industriels ou tertiaires, a été renforcée par les flux croissants de marchandises, de capitaux et de personnes. Les territoires touristiques ont également été influencés par les 90 millions de touristes étrangers, créant des concentrations spatiales. La concurrence mondiale, notamment via la NDI, hiérarchise les territoires, accentuant la compétition entre métropoles françaises et internationales.

b) Paris, métropole gagnante

En tant que seule métropole globale française, Paris a tiré des bénéfices significatifs de la mondialisation. Concentrant des activités économiques de conception, de recherche, de développement et financières, Paris, avec La Défense comme premier quartier d'affaires européen, attire un grand nombre de sièges sociaux d'entreprises étrangères. L'Île-de-France demeure la principale région attirant les investissements étrangers, en particulier dans la recherche et le développement. Les inégalités intra-métropolitaines sont toutefois marquées, certaines banlieues ou zones périurbaines restant en marge de la mondialisation.

c) Les autres territoires

Divers territoires français sont fortement intégrés à la mondialisation. Les métropoles influentes sur le plan européen, telles que Lille et Lyon, commandent des zones avec des investissements étrangers importants. Certains territoires, spécialisés dans la production industrielle (Toulouse), agricole (Champagne) ou le tourisme international (Côte d'Azur), sont inscrits dans des réseaux européens ou mondiaux. Cependant, certains territoires, notamment les villes de taille moyenne, les régions rurales et montagneuses, ainsi que les territoires ultramarins, semblent moins intégrés à la mondialisation, faisant face à des défis d'isolement et d'éloignement des grands flux mondiaux.

